

LETRE OUVERTE A MADAME LA PRESIDENTE DU CHSCTM

Nous, représentants des personnels FO et FSU au CHSCTM du MAAF, avons été nommés par nos organisations syndicales respectives, non pas pour faire de la figuration mais par conviction. Nous exerçons nos missions certes, d'un point de vue réglementaire, mais c'est avant tout pour nous un engagement au quotidien. Sollicités régulièrement par nos collègues, agents du ministère, sur l'ensemble des problématiques hygiène, sécurité et conditions de travail, nous assurons notre rôle de veille et d'alerte auprès des services pour lesquels nos organisations syndicales nous mandatent.

Or, depuis quelques années, nous constatons un désintérêt croissant de l'administration pour cette instance. Cela s'illustre par :

- aucune présence du ministre aux séances plénières depuis 2012
- des groupes de travail purement formels (absence de documents ou donnés, au mieux, lors des séances)
- des réunions plénières de pure formes, avec un ordre du jour pléthorique, et très peu de documents qui ne sont pas communiqués dans les temps impartis.

De plus, les secrétaires du CHSCTM ont notamment un rôle de lien entre la Présidente et les autres membres du comité, en particulier dans l'élaboration de l'ordre du jour où, régulièrement des points proposés ne sont pas acceptés bien que sensibles, comme :

- les suicides des agents du MAAF
- l'articulation CHSCTREA/CoHS (pourtant annoncé par M. CLÉMENT, Cf PV page 7 du 29 juin 2016).

Autre dysfonctionnement constaté : à la suite de la demande d'expertise des représentants du personnel du CHSCTM sur les Services d'Economie Agricole (SEA) le 29 juin 2016, un groupe de travail a été réuni pour amender le cahier des charges établi par l'administration. Or, certaines remarques importantes acceptées en séance, comme les relations entre l'ASP et la DGPE, n'ont pas été reprises dans le document définitif. L'avancement des travaux nous est diffusé, oralement, de manière informelle, entre deux portes.

Nous rappelons que la situation dans les SEA est très critique et ce, depuis plus de trois ans, provoquant ainsi une souffrance grandissante des agents, concrétisée par des arrêts maladie et des « burn-out ».

Enfin, certaines problématiques comme le handicap et le temps syndical sont examinés d'abord en CTM ; est-ce le signe d'un affaiblissement de notre instance ?

**Pour toutes ces raisons, nous, représentants des personnel FO et FSU, nous ne siégerons pas à ce CHSCTM.**